

<https://documentation.ac-normandie.fr/spip.php?article38>



Documentation

Usages pédagogiques des réseaux sociaux

- ENSEIGNER - LE NUMÉRIQUE -



Date de mise en ligne : jeudi 16 mai 2013

Copyright © NormanDoc' - Tous droits réservés

CDI et réseaux sociaux : Quels usages pédagogiques les CDI font ou sont susceptibles de faire de ces nouveaux outils ?

Les freins : Facebook fait partie des sites « bloqués » au niveau des réseaux. De plus l'interdiction de ce site aux moins de 13 ans empêche toute possibilité de créer des pages avant la 4e voir la 3e.

En lycée professionnel

Dans le cadre d'un appel à projet, la documentaliste et la CPE ont monté un projet en direction des arrivants au lycée intitulé « Réseaux sociaux, blog, tchat,..., Nos vies en lignes des liaisons dangereuses »

Le projet a concerné 120 élèves et s'est étendu de décembre à mars.

Elles ont d'abord questionné les élèves sur leurs pratiques dans le cadre du CESC puis ont réalisé une séance, après dépouillement, en lien avec les réponses des élèves en s'appuyant sur un diaporama mêlant les réponses des élèves, des liens vers des sites, des vidéos...

Une demande de financement, à hauteur de 1420Euros, a été faite pour faire intervenir une association spécialisée dans le théâtre forum , « Les Piafs ». Des saynètes ont été créées à partir des réponses des élèves (sur le thème des réseaux sociaux mais aussi des blogs, des jeux vidéo en ligne...) donnant lieu à une représentation théâtrale, le principe étant qu'à un moment de la saynète, un élève prenne la place de l'acteur.

Le bilan de cette action a été très positif, le projet a été bien accueilli par les élèves mais aussi par l'équipe éducative et notamment les professeurs de sciences appliquées.

En collège

Des ateliers d'écriture sont organisés en 5ème sur le thème des addictions. Or les réseaux sociaux ne font pas partie des usages chez ce public. Est-il trop tôt d'aborder ce sujet dès la classe de 5ème ?

Dans un autre collège, au contraire, les élèves se montrent très intéressés quand on leur parle des blogs et de leur rapport à la loi sur le net.

Autre constat : la demande des familles sur ce sujet. Dans certains collèges, une réunion d'information sur le problème du cyber harcèlement a lieu dès la troisième semaine après la rentrée.

Débat

Pour certains collègues, il est essentiel d'apporter une information aux élèves sans pour autant ne leur montrer que les côtés négatifs et avoir un discours moralisateur. Facebook est un outil d'information et d'échanges très efficace, un bon outil d'agrégation. Il est ce qu'on en fait. Ce n'est ni un espace privé ni un monde réservé aux seuls adolescents. La question est de savoir comment le dévier des usages primaires ?

Pour certains collègues, la difficulté est que ces outils ne sont pas les nôtres, qu'il faut s'y inscrire et les utiliser pour les connaître et en expliquer le fonctionnement. On peut être aussi gêné par l'aspect commercial de Facebook.

ATELIER COLLEGE : Bâtir une séance pédagogique au collège

On peut travailler sur le cadre légal sans être soi-même sur Facebook et aborder des notions telles que le droit à l'image, le droit d'auteur, la notion de publication. Le but étant de faire comprendre aux élèves que Facebook est un espace public et qu'on ne pas publier n'importe quoi sous prétexte qu'on a bien utilisé les paramètres de confidentialité.

Cadre : le CESC

Contexte : Heures de vie de classe, partenariat avec le professeur d'éducation civique.

Niveau : 4ème

Préalable : faire venir un intervenant extérieur (Calysto, police, gendarmerie...)

Objectifs documentaires :

- Publier en protégeant ses données
- Publier en connaissant et en respectant la législation
- Adopter une attitude responsable

3 séances :

- Partir de l'intervention, dégager les différentes thématiques abordées (le harcèlement, le droit à l'image, la diffamation, le droit d'auteur, la protection de la vie privée, le téléchargement..)
- Trouver des articles de presse et retrouver à quelle thématique ils se rattachent.
- Production possible : un diaporama réalisé par les élèves, support d'une intervention orale auprès des classes de 5ème et mis en ligne sur le site du collège.

Problème soulevé lié à l'évaluation : pour évaluer la portée de l'action, n'est-il pas nécessaire de leur faire réaliser une publication en ligne ?

On n'attend pas des élèves qu'ils aient une attitude scolaire mais qu'ils aient une attitude responsable.

Suggestion : utiliser un autre réseau social comme Twitter, réaliser un CV numérique...

Références utilisées

Les cahiers pédagogiques n°482, juin 2010, Le web 2.0 et l'école.

Citoyen junior n°22 juillet-août 2012 , Les réseaux sociaux

<http://www.cahiers-pedagogiques.com/spip.php?article6862>

Savoirs Cdi : Les réseaux sociaux par Christophe Dubois, Catherine Chatet, Aude Thepault [CRDP d'Aquitaine],[août 2011],

<http://www.cndp.fr/savoirscdi/cdi-outil-pedagogique/apprentissage-et-construction-des-savoirs/maitrise-de-linformatio>
[n/etude-et-travaux-de-recherche/les-reseaux-sociaux-au-cdi.html](http://www.cndp.fr/savoirscdi/cdi-outil-pedagogique/apprentissage-et-construction-des-savoirs/maitrise-de-linformatio)

Le site NetPublic, <http://www.netpublic.fr/>

<http://www.netguide.com/Reseaux-sociaux/>